



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE KAMOURASKA
MRC DE KAMOURASKA

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné, par la soussignée, directrice générale & greffière-trésorière de la municipalité de Kamouraska, **QUE** :

Lors d'une séance extraordinaire qui se tiendra tenue le lundi, 25 novembre 2024 à 18H30, le conseil de la municipalité de Kamouraska tiendra une séance extraordinaire sur le point suivant :

- Résolution pour acceptation d'une modification à l'entente intermunicipale relative à la sécurité incendie.

Cette séance se tiendra au Centre Communautaire au 67, avenue Morel, à Kamouraska à la salle de conférence.

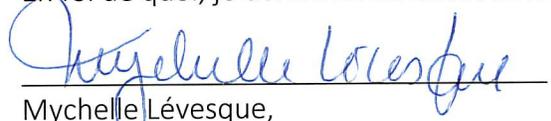
DONNÉ à Kamouraska ce vingt et unième jour de novembre deux mil vingt-quatre.


Mychelle Lévesque,
Directrice générale & greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Mychelle Lévesque, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Kamouraska, certifie sous mon serment d'office, avoir publié l'avis ci-haut, en affichant une copie à un endroit désigné par le conseil, le 21 novembre 2024, entre 10H00 et 15H30 soit à l'entrée du Centre Communautaire et transmis sur le site Internet de la municipalité.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 21 novembre 2024.


Mychelle Lévesque,
Directrice générale & greffière-trésorière

